REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 06910 Alpes Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

Mairie de la Roque-en-Provence

Séance du

24 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 24 mai à 14 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. VALETTE Joseph.

Etaient présents : MM.

ARGENTI Alexis,BALDINI Murielle,NEDELEC-COROSO Scylia,GUILLEMETTE Thierry,BARRIERE Jöel, MIRONNEAU Nathalie, DELBAUVE Robert

Date de convocation:

18 mai 2020

Date d'affichage:

18 mai 2020

M. BALDINI Murielle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

ELECTION DU MAIRE D-2020-05-01 -Vu le code général des Colléctivités Territoriales et notamment les articles L.2122-1 à L2122-17.

Conformément à l'article 1.2122-8 du Code Général des Colléctivités Térritoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus agé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, Monsieur VALETTE Joseph, après avoir indiqué que c'était la dernière fois qu'il prennait la parole en tant que Maire de la Commune de La Roque-en-Provence, céde la présidence du Conseil Municipal au doyen de l'assemblée, à savoir Monsieur DELBAUVE Robert, en vue de procéder à l'élection du Maire. Monsieur DELBAUVE Robert prend le présidence de la séance ainsi que le parole.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Madame BALDINI Murielle dénombre 7 conseillers régulièrement présents et constante que le quorum posé par l'article 1.2121-17 du Code Général des Colléctivités Térritoriales est atteint.

Monsieur DELBAUVE Robert, doyen de l'assemblée rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire et fait appel aux candidatures.

Seul Monsieur ARGENTI Alexis se porte candidat.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le et

ublication ou notification de CTURE

006-210601076-20200524-D_2020_05_01-DE

Regu le 08/06/2020.

COMMUNE

lairie de la Roque-en-Provenc

Délibération du conseil Municipal du 24 mai 2020

Suite

Monsieur GUILLEMETTE Thierry et Monsieur BARRIERE Jöel sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque Conseiller Municipal, aprés appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Aprés dépouillement, les résultats sont les suivants:

Nombre de bulletin :7 (sept) Bulletins blancs ou nuls :0(zéro) Suffrages exprimés: 7(sept) Majorité absolue:7 (sept)

A obtenu:

Monsieur ARGENTI Alexis: 7 voix (sept)

Monsieur ARGENTI Alexis ayant obtenu la lajorité absolue est proclamé Maire de la Commune de La Roque-En-Provence au 1er tour de scrutin.

Fait et délibéré les jours, Mois et An que dessus

